

Vous êtes golfeur de haut niveau ou de bon niveau national ?

Vous souhaitez concilier vos études dans un établissement d'enseignement supérieur en France et une pratique du golf intensive (entraînements, compétitions...)

Les réponses à vos questions 

Quelles démarches ?

- Faites-vous connaître lors de votre inscription à une formation d'enseignement supérieur.
- De nombreuses universités et grandes écoles favorisent l'accès en formation initiale et continue des sportifs de haut niveau, qu'ils possèdent ou non des titres universitaires.

Un statut spécifique SHN

Cet accueil se traduit par des aménagements de cursus adaptés aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive :

- Dérogations pour l'allongement des années d'études
- Aménagement des emplois du temps
- Choix du mode de contrôle des connaissances
- Allongement de la durée d'obtention des bourses
- Priorités dans le choix des groupes des travaux dirigés et des travaux pratiques

Les étudiants sportifs de haut niveau ont un statut particulier, le statut d'étudiant sportif de haut niveau (SHN), qui s'obtient en étant :

- Inscrit·e sur la [liste des sportifs de haut niveau](#), liste gérée par le ministère des sports
- Inscrit·e sur les listes « espoirs » et « partenaires d'entraînement »
- Sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel ou directement avec un club professionnel
- Membre d'un pôle labellisé par la Commission nationale du sport de haut niveau
- Admis·e sur critères par certains établissements d'enseignement supérieur

Concrètement, à qui s'adresser ?

Les enseignants des services des sports et des professeurs, désignés comme tuteurs au sein des unités de formation de l'établissement, sont chargés de guider, dans l'organisation de leurs études, les sportifs de haut niveau retenus par la commission de sport de haut niveau de l'établissement.

L'accueil peut également être favorisé par la mise en place de sections ou centres sportifs universitaires de haut niveau, implantés sur les sites universitaires dans diverses disciplines. Souvent créés avec les fédérations sportives et les partenaires concernés, **ils permettent aux sportifs de haut niveau de trouver sur un même site un centre d'entraînement universitaire et fédéral et un lieu de formation.**

Des droits et des devoirs

Des aides sont généralement prévues pour faciliter l'hébergement, le suivi diététique et le contrôle médical des sportifs accueillis.

En contrepartie de ces aménagements, les établissements demandent aux sportifs de haut niveau de **participer le plus possible aux compétitions universitaires** organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (Championnats de France, Europe, Mondiaux et Universiades par exemple)

Sport Universitaire : qui fait quoi ?

- **Les Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives [SUAPS] ou [DAPS]**

Chaque université possède un SUAPS, situé au sein de l'établissement, qui offre aux étudiants une formation générale en éducation physique et sportive, organise et encadre les activités physiques et sportives. Les SUAPS ont pour mission d'accompagner les sportifs de Haut-Niveau.

- **Les grandes écoles possèdent des services des sports répondant aux mêmes objectifs que les SUAPS.**

- **Les associations sportives [AS]**

Elles prolongent et complètent l'action des SUAPS. Les AS, présentes sur les sites universitaires, assurent l'entraînement et le déplacement des équipes en sport collectif et en sport individuel.

- **La Fédération Française du sport universitaire [FF Sport U]**

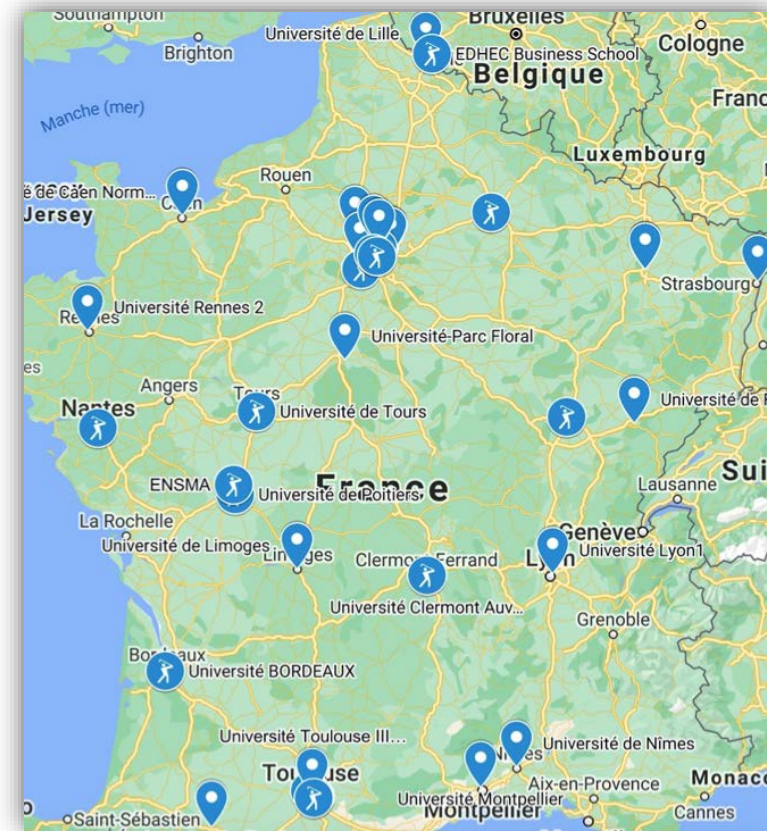
Elle fédère les A.S. et organise, en liaison avec Ligues Régionales du Sport Universitaire et les A.S, les compétitions sportives universitaires.

Où ?

De nombreuses universités ou Grandes Ecoles vous permettent de pratiquer le golf et d'être conventionné en tant que Sportif de Haut Niveau (SHN)

Lien pour visualiser la carte de France :

[Apprendre et jouer au golf dans les établissements d'enseignement supérieur](#)



Liens utiles

- **Liste des SUAPS en France :**

<https://www.gnds.fr/>

- **Fédération Française du Sport Universitaire**

<https://sport-u.com/>

Quelques exemples d'accompagnement des SHN

[INSA Lyon](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Bourgogne](#)

[EDHEC Business School](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Toulouse
\(Capitole\)](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université de Lille](#)

[Université Paris 1 Panthéon Sorbonne](#)

[Université de Tours](#)

[INP Toulouse](#)

[Université Toulouse Jean Jaurès](#)

[Université de Nantes](#)

[Université Sorbonne Paris 3](#)

[Université Paris Odéon](#)

[Université Paris Grands Moulins](#)

[Université Paris Nord Bobigny](#)

[Université Toulouse Paul Sabatier](#)

[Université Paris Nord Villetaneuse](#)

[Université de Franche Comté](#)

[Université Rennes 2](#)

[ENIT Tarbes](#)

L'Equipe de France Universitaire

2014 : Championnat du monde à Crans-Montana (Suisse) - *Médaille de bronze par équipe Garçons*

2015 : Universiades à Gwangju (Corée) - *Médaille d'argent individuel Garçons et médaille de bronze par équipe Garçons*

2016 : Championnat du monde à Brive - *Champion du monde par équipe Garçons*

2018 : Championnat du monde aux Philippines - *Vice-champion du monde par équipe Filles*



L'équipe de France aux Mondiaux Universitaires 2014 à Crans-Montana avec dans ses rangs **Victor Perez** (30ème mondial) et **Antoine Rozner** (93ème mondial)

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94 270 LE KREMLIN BICÊTRE

Tél / 01 58 68 22 75 - Courriel / federation@sport-u.com

Site web : www.sport-u.com

Contact: Hervé Haristouy (Entraîneur National universitaire Golf)

herve.haristouy@univ-poitiers.fr